

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture  
079-217900240-20230502-20230508-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2023  
Date de réception préfecture : 05/05/2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 2 mai à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 20 avril 2023,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 19  
REAUTE et  
Présents : 13  
Votants : 16  
(dont 3 mandats)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,  
Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,  
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU, Manuella

Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absents excusés : Catherine PINEAU qui a donné mandat à Éric CUSEY  
Christelle GIRAUD qui a donné mandat à Sylvie MOREAU  
Florent TRUQUIN qui a donné mandat à Anne-Claire AUGEREAU  
Thibault BONNANFANT

Absents : Éric MILLET et Cécile THOMAS,

Secrétaire : Éric CUSEY

Affiché le 5 mai 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**MODIFICATION ET AUGMENTATION DE CRÉDITS**  
**(délibération n° 2023-05-08)**

Décision modificative n° 1

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide les modifications de  
crédits suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSE				RECETTE			
Article	Niveau contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau	Intitulé	Montant
2131	21	Acquisition du Prieuré	-400 000,00	1641	16	Emprunts	90 700,00
2131/1005	1005	Acquisition du Prieuré	400 000,00				
231/1000	1000	Chaudière à bois	90 700,00				

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSE				RECETTE			
Article	Niveau contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau	Intitulé	Montant
60618	011	Autres fournitures	-400,00				
65748	65	Subvention APE	400,00				

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX



Le secrétaire de séance,  
Éric CUSEY